

# PRATIQUES DE LA PAIE ET DÉCLARATIONS SOCIALES - PERFECTIONNEMENT



## OBJECTIFS

- Maîtriser le traitement des paies comportant des particularités
- Etre l'interface opérationnelle de l'entreprise avec les organismes sociaux
- Etablir les différents bulletins de paie

## PUBLIC

Gestionnaires de paie, comptables

## PRÉ-REQUIS

Être expérimenté dans la fonction paie ou avoir suivi la formation 1er niveau « les fondamentaux de la paie »

## PROGRAMME

Rappel des techniques de base de la paie

- Notions de soumis et de non soumis (aspects fiscal et social)
- Les différentes cotisations sociales : URSSAF, Pôle Emploi, caisses de retraite et prévoyance
- Les taxes et participations

Notions de « bruts particuliers », paies spécifiques

- Salariés multi-employeurs
- Chômage partiel
- Stagiaires
- Apprentis
- Limite d'exonérations fiscales et sociales pour les cotisations retraite et prévoyance
- Limite d'abattement pour les cotisations CSG et CRDS

La « dernière paie »

- Démission : préavis, heures de recherche d'emploi, primes à verser
- Licenciement individuel : cause réelle et sérieuse, faute grave, faute lourde
- Départ en retraite : mise à la retraite, départ volontaire
- Licenciement économique et individuel
- Rupture conventionnelle homologuée



**DURÉE**

2 jours



**VALIDATION**

Attestation de formation.



**COÛTS**

680 € HT

- Les indemnités liées à la rupture du contrat de travail : Préavis, indemnités compensatrice de congés payés, indemnité de fin contrat CDD, indemnité de rupture conventionnelle homologuée en cas de PSE ou hors PSE (traitements social et fiscal)

- Documents à remettre : certificat de travail, reçu pour solde de tout compte, attestation Pôle Emploi

Contrôle URSSAF

- Préparation du contrôle

- Déroulement : points contrôlés, documents demandés, rôle du contrôleur

- Notification et recours

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques de cas pratiques.
- La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expériences dans leur domaine de compétences

**AMIENS**  
74 rue de Poulainville  
CS 50024  
80084 Amiens Cedex 2  
03 22 54 64 00

**BEAUVAIS**  
6 avenue Paul-Henri Spaak  
60000 Beauvais  
03 44 12 37 80

**CHAUNY**  
116 rue André Ternynck  
02300 Chauny  
03 23 40 23 30

**COMPIÈGNE**  
87 avenue de la Mare Gessart  
ZAC du Bois de Plaisance  
60280 Venette  
03 44 20 70 10

**FRIVILLE**  
Rue Émile Zola  
BP 60094  
80534 Friville Escarbotin  
03 22 60 20 20

**ST-QUENTIN**  
Z.A. La Vallée  
114 rue de la Chaussée Romaine  
02100 St-Quentin  
03 23 06 28 88

**SENLIS**  
1 avenue Eugène Gazeau  
60300 Senlis  
03 44 63 81 63

**SOISSONS**  
161 rue des Grands Près  
02200 Billy sur Aisne  
03 23 75 65 75

